

BOHARS & VOUS

N° 13 Janvier 2022

**Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil d' Administration du CCAS
et le personnel communal
vous souhaitent une excellente année 2022.**



Retrouvez Bohars & Vous
en libre-service dans vos commerces,
établissements recevant du public et
sur le site internet de la mairie de Bohars.



MOT DU MAIRE

Chères Boharsiennes et chers Boharsiens,

Je viens vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2022.

La pandémie a pris une tournure mondiale et nous devons nous armer de patience et faire preuve d'une extrême prudence afin d'échapper à la contamination.

La municipalité s'est attachée à s'enquérir de l'état de santé des personnes âgées ou vulnérables et à leur apporter un soutien moral. Nous tenons à répondre présent lors de toutes les situations qui peuvent se présenter.

Comme l'an passé mais contrairement à la tradition, le repas annuel des aînés n'a pu se tenir, pour pallier à ce moment de convivialité, un coffret cadeau a été remis à chaque foyer comptant un membre de plus de 70 ans.

Pour protéger les enfants, ceux de l'école privée bénéficient provisoirement d'une cantine décentralisée au foyer communal. Ce dispositif permet de conserver les mesures barrières et la distanciation. Protéger nos enfants et se protéger, tel était notre priorité.

Malgré un contexte difficile, nous avons réussi à avancer et concrétiser certains de nos projets.

La rénovation du foyer communal qui devait être un chantier d'envergure, a été retardée pour installer dans ces locaux une partie de la cantine.

L'espace sportif et ludique de la rue de Pont Aven a été inauguré cet été. Les nombreux utilisateurs prennent plaisir à y jouer se réjouissent de la qualité des installations.

Le réaménagement du cimetière paysager se traduit par des nouvelles plantations, l'installation d'un nouveau columbarium fabriqué par un marbrier artisanal et la mise en place d'un jardin du souvenir. Les travaux de ce chantier doivent se poursuivre et se terminer avant l'été prochain.

Les vestiaires du stade Mathieu Pellen ne répondaient plus aux normes : la toiture a été refaite, les portes sont changées

et l'isolation thermique par l'extérieur permettra d'améliorer le confort tout en économisant des dépenses de chauffage. Au printemps, les travaux de rénovation de l'intérieur de ce bâtiment seront exécutés.

A l'école publique, les entreprises attributaires ont édifié, au mois de juillet et en un temps record, un préau dans la cour des enfants de maternelle. Les toilettes de cette même section sont actuellement entièrement refaites. Ces travaux ne sont que les prémices de la grande restructuration de l'école publique qui s'étalera sur les deux prochaines années.

Quelques lignes pour évoquer l'urbanisme.

Le collectif de logements sociaux de la résidence Simone Veil porté par Brest Métropole Habitat devrait s'achever en cours d'année et présenter des appartements agrandis. A proximité, BMH fait construire six maisons à la place de garages supprimés.

La démolition de l'immeuble du centre-bourg a été retardée mais sera effective à la fin du mois de janvier ce qui sera suivi de la construction d'un nouveau immeuble moderne et coloré.

Le marché de l'immobilier se porte bien et les transactions entraînent l'installation de nouveaux habitants sur notre commune où quelques maisons individuelles ont été construites au cours de cette année.

Pour conclure, à aucun moment, je n'ai douté de la capacité de notre pays pour sortir de cette crise sanitaire, le courage et l'espoir seront nos motivations pour sortir grandis de cette épreuve.

Permettez-moi, en mon nom et en celui du Conseil Municipal de vous adresser mes vœux sincères de santé et de joie afin que vous puissiez profiter de moments de bonheurs partagés avec vos familles, vos proches et vos relations.

INFOS UTILES

Articles pour le prochain bulletin à transmettre avant le 20 janvier 2022 de préférence par mail sous format Word ou Open Office (format PDF non accepté) à l'adresse suivante : boharsetvous@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :

<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :

communication@mairie-bohars.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 8 janvier 2022

Maurice JOLY, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

Samedi 15 janvier 2022

Jean-Yves TREBAOL, adjoint aux travaux et déplacements

Samedi 22 janvier 2022

Sylvie BOTTA-LE ROY, adjointe aux affaires scolaires

Samedi 29 janvier 2022

Géraldine LE COCQUEN, adjointe aux finances et aux ressources humaines

Samedi 5 février 2022

Jean-Jacques LOUARN, adjoint aux sports, petite enfance, enfance et jeunesse

DÉCÈS

Guy BALCON, 87 ans

Mady PAPE, 67 ans

Fabien GUICHARD, 62 ans

Daniel TILLEMENT, 74 ans

Roger BODENNEC, 87 ans

Yannick JACOTÉZ, 67 ans

Brigitte GUÉDÈS, 65 ans

Guy ABIVEN, 66 ans

Jeannine KERBOUL, 69 ans

Roger CAGNE, 73 ans

Yvonne JACOB épouse OMNÈS, 96 ans

Eliane DUCROT épouse CAUDRILLIER, 90 ans

Alexine APPRIOU épouse MARZIOU, 89 ans

NAISSANCES

Aël PENNEC CHARLES

Candice CARIOU MARZIOU

Louise ROYAL



SOCIAL



Le dispositif « Handiaccès » s'adresse aux personnes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap et l'âge, dont le parcours de soins revêt une complexité particulière empêchant tout accès aux soins dits "classiques".

Sollicité par le patient, l'entourage familial, l'aidant principal, le médecin traitant ou autre médecin spécialisé, ce dispositif permet l'accès aux soins via des consultations dédiées et une coordination du parcours de soins.

Contact : HANDIACCES29 - CHRU de Brest 2 avenue Foch, 29200 BREST.

Tél : 06 63 37 10 37

Mail : handiacces29@chu-brest.fr

COMMUNICATION BREST METROPOLE

Travaux énergétiques pour les particuliers, gare aux arnaques



En cette fin d'année, une recrudescence de démarchages est constatée concernant notamment la mise en place d'installations de chauffage et d'énergies renouvelables proposés à des prix souvent exorbitants : pompes à chaleurs, panneaux solaires photovoltaïques... Brest métropole met en garde les particuliers face au démarchage commercial frauduleux sur les économies d'énergie et incite à adopter les bons réflexes.

Aujourd'hui, de plus en plus d'habitants sur le territoire de Brest métropole font réaliser des travaux d'économie d'énergie pour réduire leur facture et bénéficient dans ce cadre des nouvelles aides mises en place par l'Etat (MaPrimeRénov', certificats d'économies d'énergie).

Dans ce contexte, il est constaté une recrudescence des démarches commerciales peu scrupuleuses. Certaines entreprises, qui se prévalent être recommandées par l'Etat, démarchent à domicile pour proposer des équipements inadaptés, souvent mal dimensionnés, sous couvert de nombreuses aides.

Les aides à la rénovation énergétiques existent, mais sont calculées en fonction des revenus du ménage et du gain écologique et peuvent être moins importantes que prévues

selon votre situation. Pour en bénéficier, l'entreprise doit être obligatoirement **RGE** (reconnue garante de l'environnement). Au final, les travaux proposés ont souvent un coût anormalement élevé et les crédits proposés sont aussi prohibitifs.

Dans tous les cas, il est conseillé aux particuliers de ne jamais prendre de décision sur le moment et de se garder un temps de réflexion pour vérifier la pertinence des travaux à réaliser. Les conseillers de la plateforme Tinergie, service public local de la rénovation énergétique, sont disponibles 5 jours sur 7 pour renseigner les particuliers de manière neutre et indépendante. Ils pourront renseigner les particuliers sur la pertinence du devis et sur les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. A noter notamment que certaines aides ne peuvent plus être demandées une fois les devis signés.

Tinerjie est le seul dispositif local sécurisé, public et indépendant qui peut accompagner les particuliers dans leurs projets de travaux d'économies d'énergie ou de solaire : **02 98 33 20 09** ou www.tinerjie-brest.fr.

A retenir : aucune entreprises locales partenaires de Tinerjie ne fait de démarchage téléphonique.

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Bricolage, peinture, cuisine au menu de notre matinée sans cartable

C'est plus d'une quarantaine de parents qui étaient là, ce matin 10 décembre pour prêter main forte aux enfants dans la fabrication des bricolages de Noël. Ceux-ci ont été vendus lors de notre marché de Noël qui eut lieu à la salle Roz Valan le vendredi 17 décembre après la classe.

C'est avec un plaisir manifeste que les parents et les enfants furent heureux de partager ce joli moment de Noël. Calendriers, cartes de Noël, centres de table, bonhommes skieur, puzzles de Noël, photophores, confitures de Noël, couronnes, ... Que d'idées ! Et quel investissement, application des élèves sur ce temps suspendu...



Téléthon

C'est avec un grand enthousiasme que les 206 élèves de toutes les classes de l'école ont participé aux différentes courses en faveur du téléthon. Chacun encourageant les autres classes par des "allez", des bravos...

Les plus jeunes PS, MS et GS ont couru 2, 4, 6 minutes. Ils étaient soutenus par de nombreux parents venus courir avec eux. Les CP ont été bluffant car ils ont couru 9 minutes sans qu'aucun élève ne s'arrête. Les CE1 et CE2 ont parcouru les 12 et 15 minutes remarquablement et les CM qui faisaient une grande boucle ont couru 18 et 20 minutes. Ce fut un beau moment. Un grand merci aux enseignants et aux parents coureurs ou spectateurs ! Beaucoup d'enfants avaient trouvé un parrain ou une marraine soutenant leur course et la cause du téléthon AFR. C'est presque 1000 euros qui ont été récoltés. Merci à eux.

SAPIN MALIN

L'opération « Sapin malin » va être renouvelée cette année sur la période **du 5 au 15 janvier 2022**. Déposez votre sapin dans l'enclos situé place de la mairie et participez si vous le souhaitez à l'opération de « broyage » prévue **mercredi 5 janvier de 14h00 à 16h00**.



ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Pour assurer pleinement ses missions permanentes de protection, de dissuasion et d'intervention, l'armée de l'Air et de l'Espace recrutera et formera plus de 3 000 jeunes dans plus de 50 métiers différents. Notre recrutement est ouvert à toutes et à tous (dès 17 ans à moins de 30 ans), du niveau 3ème à Bac + 5 (consultable sur devenir-aviateur.fr).



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire
Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser
pour être convoqué à la « journée défense et citoyenneté » (JDC)

- Soit en se rendant en mairie muni de sa pièce d'identité et du livret de famille. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement (conserver l'original et ne fournir que des copies)
- Soit en faisant la demande en ligne : créer son compte sur mon.service-public.fr, accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire »
 - soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire ;
 - soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

